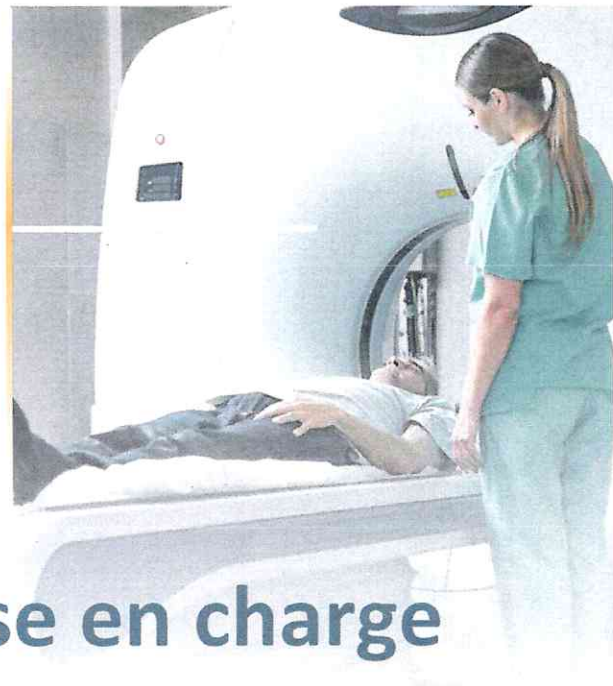


# Mutualisation d'Imagerie médicale en Région Centre

## COVID-19

Dispositif exceptionnel et provisoire d'accès aux antériorités régionales d'imagerie mis à disposition des médecins pour faciliter la prise en charge massive des patients.



## Améliore votre prise en charge

## Facilite votre suivi médical

## Partage sécurisé de vos examens d'imagerie médicale entre les Professionnels de Santé intervenant dans votre prise en charge

- ▶ Médecins traitants et spécialistes accèdent en ligne à vos examens et comptes rendus au moyen de **votre code personnel que vous leur remettez**
- ▶ **L'historique de vos examens est accessible** à tout moment pour les Professionnels de Santé amenés à vous prendre en charge

### Comment fonctionne MIRC ?

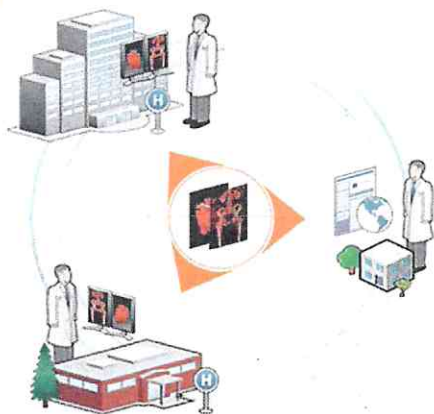
Vos examens d'imagerie médicale, ainsi que leurs comptes rendus seront référencés dans un répertoire accessible aux professionnels et établissements de santé participant au service d'Echange & Partage et intervenant dans votre prise en charge. Ainsi, les professionnels de santé pourront avoir un accès facile et rapide à ces informations, quel que soit le lieu de réalisation de l'examen et à tous les stades de votre parcours de soins.

### Mes informations sont-elles en sécurité ?

Oui, vos informations sont en parfaite sécurité. Le répertoire de vos examens d'imagerie médicale et des comptes-rendus associés est stocké par un hébergeur agréé par le Ministère de la Santé.

Tous les accès à ce répertoire sont nominatifs, sécurisés, tracés et enregistrés. Et vous pouvez avoir accès à ces enregistrements sur simple demande à adresser à l'établissement :

*[Adresse postale du contact au sein de l'établissement]*



PHILIPS

